



## Vitrolles

# Au-delà des fragilités sociales, des potentialités

Avec 37 000 habitants, Vitrolles est la huitième commune des Bouches-du-Rhône en termes de population. Située au bord de l'étang de Berre et bénéficiant de la proximité d'axes autoroutiers structurants, de l'aéroport international de Marseille Provence et de plateformes d'échanges importantes, elle constitue un pôle d'emploi majeur du département. Ses 24 300 emplois la placent au quatrième rang des communes des Bouches-du-Rhône en termes d'emplois, après Marseille, Aix-en-Provence et Aubagne. Elle présente cependant un contraste important entre son dynamisme économique et des fragilités sociales prégnantes sur son territoire. Plusieurs quartiers sont notamment soutenus par un Contrat urbain de cohésion sociale (Cucs) au titre de la politique de la ville.

À Vitrolles comme dans l'ensemble des Bouches-du-Rhône, la proportion de ménages à bas revenus est élevée : 27 % en 2009. La grande pauvreté y est cependant moins présente qu'à Marseille ou dans le département. À l'autre extrémité de l'échelle des revenus, les ménages à revenus moyens et supérieurs (plus de 2 000 €/UC/mois) sont également moins nombreux à Vitrolles. L'éventail des revenus y est ainsi plus resserré. Si la grande pauvreté et les inégalités de revenus y sont moindres qu'en moyenne dans le département des Bouches-du-Rhône, plusieurs facteurs de fragilité y sont davantage présents : les sources de revenus de la population sont peu diversifiées, provenant essentiellement de salaires, souvent plus faibles qu'ailleurs car plus souvent issus d'emplois faiblement qualifiés. En outre, le chômage des jeunes est important. Les jeunes sans diplômes, plus exposés au chômage, sont en effet nombreux sur la commune. Cependant, à diplôme équivalent, les jeunes Vitrollais ne sont pas plus affectés par le chômage qu'ailleurs. La question de la montée en qualification des jeunes est donc au cœur de la problématique de réduction du chômage.

Cartographier la précarité au plus fin dans la ville permet de repérer les difficultés sur des espaces très localisés et de mesurer leur intensité. Cette nouvelle approche est utile à la politique de la ville pour répondre à sa mission : intervenir dans les quartiers urbains prioritaires pour réduire les écarts économiques et sociaux.



[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications



**l'acse**

l'agence nationale  
pour la cohésion sociale  
et l'égalité des chances

## Politique de la ville et carroyage

La **politique de la ville** a pour objectif d'intervenir auprès des territoires urbains en difficultés. Les interventions spécifiques à cette politique s'inscrivent dans les **Contrats urbains de cohésion sociale** (Cucs) signés notamment par l'État et les collectivités territoriales.

L'Insee a développé une méthode permettant de cartographier les caractéristiques de la population selon une technique de **carroyage**. La zone d'étude est ainsi découpée selon un quadrillage composé de carreaux de 200 mètres de côté. Cette technique présente de nombreux avantages : elle s'affranchit de tout découpage administratif et offre une finesse géographique particulièrement adaptée à l'analyse de la ville. Afin de respecter le secret statistique, on cartographie des hiérarchies (ex : éventail des revenus) ou des écarts par rapport à la situation moyenne d'une zone plus vaste (une commune ou un ensemble de communes).

Utiliser la méthode de carroyage dans le cadre de la politique de la ville permet de cartographier la précarité au plus fin, afin de repérer les difficultés et mesurer leur intensité.

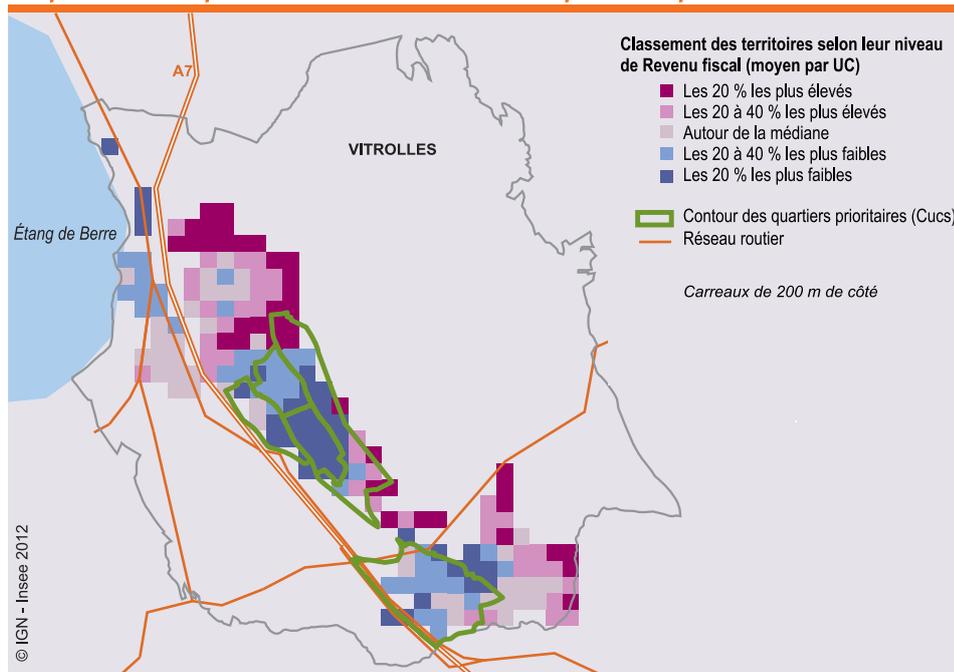
Les territoires aux revenus les plus faibles se situent au centre de la commune (les Hermès, les Pins, le Liourat, le Bosquet et la Petite Garrigue), au sud (la Tuilière et la Frescoule), ainsi qu'au bord de l'étang de Berre (les Cadestaux, l'Agneau, et les Vignettes). À l'opposé dans l'éventail des revenus, les territoires plus aisés sont du nord au sud : les Cadenières et le Rocher, Pas de Bœuf, le Haut Bois et les Pinchinades.

Les territoires aux revenus les plus faibles sont bien inscrits dans le périmètre du Cucs, à l'exception des bords de l'étang de Berre qui n'en font pas partie. En revanche, les revenus sont plus élevés dans les pointes nord et sud du quartier prioritaire longeant la falaise. Les quartiers prioritaires sont néanmoins pourvoyeurs d'emplois et relativement bien dotés en équipements de proximité.

Aujourd'hui, Vitrolles est une commune relativement bien équipée au regard de sa taille. Les grands équipements situés sur la commune ou à proximité peuvent constituer des ressorts d'attractivité économique et résidentielle. Ainsi, au-delà de ses difficultés, Vitrolles dispose d'atouts dont son pôle d'emploi, ses infrastructures et la jeunesse de sa population.

**Nadine Jourdan**  
**Joachim Timotéo**

## La précarité la plus forte se situe dans les quartiers prioritaires du centre



Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2009

Institut National de la Statistique  
et des Études Économiques  
Provence-Alpes-Côte d'Azur  
17 rue Menpenti  
13387 Marseille Cedex 10  
Tél : 04 91 17 57 57 Fax : 04 91 17 59 60

Directeur de la publication : **Renan Duthion**  
Chef du service Études et Diffusion : **Olivier Biau**  
Rédacteur en chef : **Claire Joutard**

© Insee - Municipalité de Vitrolles 2012  
Dépôt légal : janvier 2012  
N° ISSN : 2112-6550  
Réf : SYN122832

Retrouvez les résultats complets de l'étude sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) :  
**l'ANALYSE N° 16, janvier 2012 et le Complément.**